

BMA Céramique



Métiers des arts et de la mode | BMA - Brevet des Métiers d'art

CODE RNCP n° 37552

Certifié par MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

Date de publication : 28/04/2023

Fiche formation mise à jour le 19 août 2026

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa Mas Jambost - Limoges

Métiers

- Céramiste

Objectifs de la formation

Au terme de sa formation, le titulaire du BMA Céramique doit être en mesure de comprendre et exploiter un cahier des charges, un dossier d'arts appliqués ou des fiches techniques de fabrication. Il maîtrise la préparation des matières premières, les procédés de façonnage, les techniques de décoration ainsi que la conduite des cuissons céramiques. Capable d'intervenir à chaque étape de la chaîne de production, il participe à la conception de prototypes et définit les paramètres d'exécution. Il agit également pour organiser le travail en atelier, fixer le planning de réalisation, gérer les stocks, évaluer les coûts de fabrication et effectuer le contrôle qualité des pièces.

Contenu de la formation

Domaine Général

- Français
- Histoire Géographie –EMC
- Mathématiques
- Sciences Physique Chimie
- Anglais

Domaine Professionnel

- Économie gestion – Milieu professionnel
- Projet de réalisation
- Cultures artistiques
- Art appliqués

Poursuite d'études

- DN MADE mention matériaux
- DN MADE mention objet
- DN MADE mention ornement

Infos pratiques

Pré-requis

Après l'un des CAP suivant :

- CAP arts et techniques du verre option décorateur sur verre
- CAP arts et techniques du verre option vitrailliste
- CAP décoration en céramique
- CAP modèles et moules céramiques
- CAP tournage en céramique

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

Délais d'accès, durée et modalité de formation

Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat (675 h/an en centre de formation)

Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise – Formation proposée en mixité.

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

Contrôle en cours de Formation (CCF)